



Communiqué de presse

Agrosolar® concilie agriculture et photovoltaïque

PARIS, le 11 juillet 2011 – Eco Delta, développeur et exploitant indépendant de fermes solaires et éoliennes, lance Agrosolar® pour concilier les problématiques de l'agriculture avec les enjeux de la filière photovoltaïque en étendant aux terres agricoles la production d'électricité, sans réduire les surfaces cultivables.

Producteur d'électricité, Agrosolar® développe et exploite des parcs photovoltaïques sur des cultures ou des pâturages. Grâce à la technologie des trackers solaires qu'elle utilise, il n'est plus question de choisir entre agriculture et production d'électricité photovoltaïque : les agriculteurs peuvent sans inconvénient cultiver ou élever leurs troupeaux sur les terrains qu'ils louent à Agrosolar®. En effet, ses modules photovoltaïques à très haut rendement sont installés à 4,50 mètres du sol sur des rangées de mâts espacés de 12 mètres. L'ombrage au sol généré par ces modules, qui tourne en fonction des courses quotidienne et annuelle du soleil, ne couvre que 16 % des terrains.

La société Agrosolar® est issue d'un partenariat industriel international entre Eco Delta et le groupe italien Revolution Energy Maker (REM). Elle est co-détenue par les deux partenaires. La technologie des trackers solaires, dont elle a l'exclusivité, a été développée et brevetée par REM.

Conscients du recul des terres cultivables liées à la dégradation de l'environnement, à l'industrialisation et à l'urbanisation, Eco Delta et REM proposent ainsi de contribuer au développement durable de l'agriculture et de la production d'électricité. Mieux, la signature de baux de très longue durée avec Agrosolar®, assure un revenu minimum fixe aux propriétaires agricoles, qui sont nombreux à souffrir des conséquences financières des crises affectant fréquemment le secteur.

« L'ensemble des projets développés par Eco Delta sont conçus et réalisés avec une approche durable dans le respect de l'environnement, des ressources naturelles et du paysage. Ainsi, ils prévoient notamment de poursuivre la culture ou l'élevage sur les terrains exploités pour la production d'énergie ainsi que le recyclage des structures et des panneaux en fin de vie. Avec Agrosolar®, nous avons décidé, avec notre partenaire international REM, d'aller plus loin en impliquant les agriculteurs », précise Ronald Knoche, Président du directoire d'Eco Delta.

« Nous venons d'inaugurer notre premier parc photovoltaïque sur des cultures de blé et de tomates à Virgilio, une commune rurale de la province de Mantoue, en Lombardie. Ce parc d'une puissance de 2,2 Mwc montre tous les avantages qu'il y a à associer la filière photovoltaïque au monde agricole », conclut Roberto Angoli, Président de REM.

Afin de contribuer au développement de la filière photovoltaïque, Eco Delta et REM envisagent d'ouvrir une unité de production de trackers solaires en France, générant ainsi de l'emploi et des compétences.

Le développement d'Agrosolar® est une nouvelle illustration de l'implication d'Eco Delta dans la durabilité agricole et solaire qui est, depuis toujours, à la base de son éthique d'entreprise. Pionnier du secteur photovoltaïque dans la préparation des terres agricoles, le groupe participe également à la réhabilitation de friches militaires et industrielles ainsi qu'à la préservation de l'écosystème grâce notamment à l'ensemencement en plantes mellifères.

A PROPOS D'ECO DELTA

Développeur et exploitant indépendant de sites de production d'électricité à base de sources d'énergie solaire et éolienne, Eco Delta dispose à ce jour de permis de construire pour une puissance de plus de 220 MW dans le Sud et le Centre de la France.

Depuis sa création en 2002, Eco Delta a su développer, à partir d'un premier brevet déposé par ses équipes de R&D, un savoir-faire spécifique en matière d'infrastructures énergétiques. Eco Delta souhaite continuer à mettre en place des partenariats avec les collectivités locales et les propriétaires fonciers, en leur proposant de contribuer activement au plan national de baisse des émissions de gaz à effets de serre, grâce à l'installation de parcs solaires ou éoliens.

Eco Delta bénéficie de l'appui industriel et capitalistique de la Caisse des Dépôts qui détient 10 % de son capital, ainsi que du soutien de l'Anvar. Les équipes d'Eco Delta, experts du monde de l'énergie et de l'environnement, interviennent à tous les niveaux des projets : développement, coordination, financement, assistance à maîtrise d'ouvrage et exploitation.

CONTACTS

Eco Delta

Ronald Knoche
Président du directoire
Tel : + 33 (0) 4 42 01 65 80
contact@ecodd.com

Calyptus

Marie-Anne Garigue
Relations presse
Tel : + 33 (0) 1 53 65 68 63
marie-anne.garigue@calyptus.net